

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 4**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON / M. PATRICK BORE**

---

**OBJET**

Autorisation d'un déplacement à Bruxelles et Autorisation de délivrance de mandats spéciaux - 16 et 17 novembre 2016.

---

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes  
12255**

## PRESENTATION

### ZONE DE L'ACTION :

Bruxelles- BELGIQUE

### OBJET DU DEPLACEMENT :

Remise officielle du titre « Marseille 2017 – Capitale Européenne du Sport » au Parlement Européen.

### OBJET DU RAPPORT :

- Autoriser le déplacement d'élus dont le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes et ce, afin qu'il y représente la collectivité et, d'agents du département,
- Autoriser la dépense inhérente à l'organisation de ce déplacement.

## PRESENTATION DE L'ACTION

---

Le 16 novembre 2016, une délégation marseillaise composée de sportifs, d'ambassadeurs et de personnalités issus du monde sportif accompagnera une délégation officielle d'élus locaux à Bruxelles pour recevoir officiellement le titre de Marseille – Capitale Européenne du Sport en 2017.

L'évènement qui se déroulera au Parlement Européen, permet de saisir une nouvelle opportunité de développer l'attractivité nationale et internationale de notre territoire et de définir les enjeux pour construire la Provence de demain :

- **Renforcer la cohésion sociale, le bien-être et la qualité de vie,**
- **Renforcer le choix stratégique d'une politique du sport pour tous avec un puissant levier (150 000 licenciés, 70 000 pratiquants libres et 1 500 clubs),**
- **Encourager la performance de nos athlètes,**
- **Structurer un écosystème « sport » reflétant un véritable pôle de compétences capable de répondre aux attentes du territoire,**
- **Poursuivre le positionnement de Marseille-Provence au-delà de 2013 en affirmant sa capacité à accueillir de grands événements internationaux,**
- **Participer à l'attractivité et au rayonnement du territoire avec un levier original,**
- **Fédérer autour d'une dynamique collective.**

## AUTORISATION DE L'OPERATION

**Caractère de la mission** : Renforcement des liens avec les instances européennes.

**Lieux** : Bruxelles – Belgique.

**Dates** : 16 et 17 novembre 2016 (sous réserve de modification de date).

**Composition fonctionnelle de la délégation** : Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes, agents du département.

**Le budget de l'opération sera constitué** de dépenses de transports, dépenses de séjour (restauration et hébergement), de frais d'assurance et de dépenses accessoires et nécessaires. Ce budget peut être évalué aujourd'hui à la somme prévisionnelle de 5.000 euros.

Cette même Commission Permanente statuera sur la délivrance de mandats spéciaux pour des élus dont le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes.

## INCIDENCES FINANCIERES

En cas de décision favorable, les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet au Budget départemental.

### Lignes de la Direction des Relations Internationales

#### Transport et séjour élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Elus	65 021 6532

#### Transport agents –

#### Transport et séjour invités ou collaborateurs extérieurs occasionnels

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Accueils	011 048 6232

#### Prestations services

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10282	à créer	Prestations	011 048 6228

### Lignes de la Direction des Ressources Humaines

#### Transports agents

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 363	A créer	Voyages, déplacements, missions	011 0202 6251

#### Séjour agents

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 363	A créer	Voyages, déplacements, missions	011 0202 6251-1

#### Déplacements élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
16 018	à créer	Frais de mission et de déplacement	65 021 6532-1

## CONCLUSIONS

**Au bénéfice des considérations qui précèdent, et en application de la délibération N° 246 du 24 septembre 1999 portant dispositif-cadre de déplacements du Conseil Départemental en mission à l'étranger, je vous propose de vous prononcer favorablement sur :**

- **l'autorisation de principe d'un déplacement** à Bruxelles en Belgique d'une délégation du Conseil départemental, les 16 et 17 novembre 2016, afin d'assister au Parlement, à la remise officielle du titre « Marseille 2017 – Capitale Européenne du Sport »,
- **l'intérêt départemental** de ce déplacement,
- **la composition prévisionnelle** de principe de la délégation : d'élus dont le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes et d'agents de la collectivité,
- **la délivrance de mandats spéciaux** d'élus dont le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes,
- **la prise en charge directe par la collectivité** et par remboursements de frais des dépenses inhérentes aux déplacements des élus et des agents de la collectivité. L'ensemble de ces frais peuvent être des frais de transports internationaux et locaux, des frais de séjours sur place à l'étranger y compris toute dépense accessoire et nécessaire au bon déroulement de la mission,
- **l'affectation prévisionnelle de 5 000 €** pour ce déplacement sur les lignes :  
DRIAE : 65 021 6532, 011 048 6232, 011 048 6228,  
DRH : 011 0202 6251, 011 0202 6251-1, 65 021 6532-1,  
des crédits inscrits au budget départemental 2016, dont les dotations sont suffisantes.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL